



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



Colmar, le 17 février 2017

Monsieur le Président
Département du Haut-Rhin
100 avenue d'Alsace
BP 20351
68006 COLMAR CEDEX

Objet : Réunions mensuelles d'information syndicale

Monsieur le Président,

Conformément aux articles 6 et 8 du décret n° 85-397 du 3 avril 1985 modifié, nous vous informons que le syndicat FORCE OUVRIERE des Personnels du Département du Haut-Rhin souhaite organiser plusieurs réunions mensuelles d'information à l'attention de certains agents de la collectivité.

Elles se dérouleront sur une durée d'une heure chacune dans les services suivants à destination de leurs personnels :

CR Munster le 28/02 à 8h30
CR 2X2 à Ingersheim le 28/02 à 10h30
CR Ste Croix et Ribeauvillé à Ribeauvillé le 28/02 à 13h30
CR Volgelsheim le 28/02 à 15h30
CR Ensisheim le 01/03 à 8h30
CR Rixheim le 01/03 à 10h30
CR Bartenheim le 01/03 à 13h30
CR Thann et Linthal à Thann le 01/03 à 15h30
CR Altkirch le 06/03 à 8h30
CR Ferrette le 06/03 à 10h30
CR Burnhaupt le 06/03 à 15h30
SARM Colmar le 08/03 à 8h30

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le syndicat Force Ouvrière
Le secrétaire général

Christophe ODERMATT

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr